www.lesconfins.com

DOSSIER N°24.

Civilisations extraterrestres

L'HYPOTHESE EXTRATERRESTRE ET LES « RR3 ».

Je présente dans ce dossier N° 24 le texte de mon intervention lors d'un débat aux Repas Ufologiques Lyonnais (le 5 septembre 2011) dont le thème portait sur les différentes hypothèses susceptibles d'expliquer le phénomène ovni. Dans le cadre de ce débat public, je me suis présenté comme un défenseur, ou un « partisan » (nom dogmatique), de l'hypothèse extraterrestre. D'autres participants ont défendu d'autres thèses. En présentant cette thèse, j'ai bien précisé que ce n'était qu'une hypothèse parmi d'autres, et qu'en aucun cas, elle était considérée par moi comme une explication unique et définitive du phénomène ovni. C'est une bonne hypothèse qui repose sur des arguments sérieux, plausible, et raisonnables, mais ce n'est ni un « article de foi », ni une opinion incontestable.

Daniel Robin
Président de l'association Ovni Investigation.

Bonsoir,
Je me présente. Je m'appelle Daniel Robin. Gestionnaire du site Internet www.lesconfins.com . Je suis président de l'association Ovni Investigation et ancien organisateur, avec M. Jean-Pierre TROADEC, des Repas Ufologiques Lyonnais, aujourd'hui ami et collaborateur de M. Jérémie Filet responsables des « Repas ».

Dans le cadre de ce débat consacré aux hypothèses susceptibles de donner une explication au phénomène ovni, je me propose de vous exposer, en une vingtaine de minutes environ, l'Hypothèse Extraterrestre, ou en abrégé l'H.E.T.

Avant d'entrer dans les détails, la première chose à faire est de donner une définition aussi claire que possible de l'HET.

En oubliant jamais que ce que nous disons, ici, ne représente qu'une simple hypothèse parmi d'autres, et que cette hypothèse ne saurait prétendre dire la vérité définitive au sujet du phénomène ovni.

Important : dans ce domaine, la première règle c'est l'humilité.

Je vous propose donc la définition suivante :

- Un pourcentage des manifestations du phénomène ovni peut s'expliquer par l'intervention dans notre environnement d'une (ou même peut-être de plusieurs) civilisation d'origine extraterrestre, c'est-à-dire extérieure à notre système solaire. Cette civilisation possède la technologie qui lui permet de se déplacer entre les étoiles de notre Galaxie.

- Formulée autrement, cela signifie que des êtres intelligents et évolués habitant une autre planète que la Terre, utilisent des « vaisseaux spatiaux », ou tout autre moyen de déplacement, pour explorer les étoiles de notre Galaxie.

- Nous admettons aussi que les étoiles visitées par les extraterrestres offrent pour eux un intérêt quelconque. La présence d'une forme de vie évoluée sur une des planètes de l'étoile visée, pourrait représenter une raison suffisante pour motiver une visite d'extraterrestres.

A première vue, l'HET paraît simple, mais elle implique néanmoins quelques présupposés.

Premièrement, il faut supposer qu'il existe dans l'Univers des civilisations qui sont beaucoup plus évoluées que nous d'un point de vue technologique.

Ces civilisations pourrait avoir 1000 ans, 10 000 ans, et même, pourquoi pas, un million d'années d'avance sur nous.

Deuxièmement, il faut supposer que cette supériorité technologique permet à ces civilisations de résoudre les problèmes délicats et complexes liés aux voyages intersidéraux.

Ces problèmes sont d'une part la limite de la vitesse de la lumière, et d'autre part, les distances énormes qui séparent les étoiles.

Nous savons, en effet, que selon les lois de la théorie de la relativité, la vitesse de déplacement de la lumière dans l'espace est limitée à 300 000 km/seconde. Cette vitesse est une constante fondamentale de notre physique actuelle, cela signifie que la structure de l'Univers que nous percevons et étudions est intrinsèquement liée à cette constante et à quelques dizaines d'autres d'ailleurs. Théoriquement, un corps qui se déplacerait à la vitesse de la lumière aurait une masse infinie.

Donc, le moins que nous puissions dire c'est que le fait de se déplacer à une vitesse proche ce celle de la lumière pose d'énormes problèmes techniques.

L'autre difficulté que nous avons évoquée est celle des distances énormes qui séparent les étoiles entre elles, du moins dans notre secteur de la Galaxie.

Troisièmement, si nous souscrivons à l'HET, il faut aussi admettre que nous ne sommes pas seuls dans l'Univers, que la vie est abondante, et que dès qu'elle le peut, elle évolue vers des formes intelligentes capables de créer des civilisations.

Comme vous pouvez le constater, je suis très prudent dans ma formulation de la définition de l'hypothèse extraterrestre.

Si dans les grandes lignes la définition me semble correcte, il est vrai aussi que dans les détails il serait nécessaire de définir plus précisément certains termes ou propositions.

Je prendrai deux exemples pour montrer les lacunes de cette définition.

Premier exemple : j'ai dit que cette hypothèse permettait d'expliquer une partie des manifestations du phénomène ovni.

La question qu'il faut alors se poser est celle-ci : mais de quelle partie s'agit-il ? Quel est le pourcentage d'observations que l'hypothèse extraterrestre permet d'expliquer ?

Se sont là des questions auxquelles il n'est pas facile de répondre. J'avoue que je n'ai pas de réponse précise à cette question. Tout dépend de la méthodologie employée pour étudier le phénomène ovni, et donc des caractéristiques des cas retenus pour mener l'étude.

Second exemple : nous supposons que les représentants de ces civilisations extraterrestres se déplacent en utilisant des « vaisseaux spatiaux », mais il y a fort à parier que leurs « vaisseaux » sont très différents des nôtres.

Ils utilisent certainement une technologie qui nous échappe complètement. Les possibilités de leurs « vaisseaux » sont sans doute très éloignées de tout ce que nous pouvons imaginer aujourd'hui.

Malgré les insuffisances que nous venons d'évoquer et qui sont indéniables, l'H.E.T reste malgré tout une hypothèse raisonnable, qui ne contredit pas ce que nous savons de l'Univers aujourd'hui.

Nous savons, par exemple, que l'Univers est très vieux (les derniers calculs montrent qu'il est âgé de 13,7 milliards d'années lumières). Nous savons aussi que l'Univers est très vaste et qu'il est peuplé de plusieurs centaines de milliards de galaxies plus ou moins semblables à la nôtre. Dans ces conditions, les chances de voir apparaître des formes de vies évoluées dans l'Univers sont très élevées.

AGE DE L'UNIVERS.

L'âge de l'Univers représente la durée écoulée depuis le Big Bang, c'est-à-dire la phase dense et chaude de l'histoire de l'Univers. Ce terme ne préjuge pas que l'univers soit d'un âge fini, son état antérieur au Big Bang (s'il existe) étant à l'heure actuelle hors de portée de l'observation directe.

L'âge de l'Univers peut s'évaluer par plusieurs méthodes plus ou moins directes, qui convergent toutes vers une valeur de l'ordre de 15 milliards d'années. L'estimation aujourd'hui la plus précise est déduite des données du satellite artificiel WMAP, et donne 13,7 milliards d'années.

Selon moi, les deux points fondamentaux qui sont discutés par la science et qui empêchent bon nombre de scientifiques d'admettre l'hypothèse extraterrestre, c'est d'une part la possibilité de l'existence d'autres civilisations évoluées dans l'Univers, et d'autre part le fait que ces civilisations puissent se déplacer relativement facilement entre les étoiles de la Galaxie.

Le jour où la science acceptera ces deux possibilités, l'H.E.T sera déterminante pour expliquer le phénomène ovni.

Daniel Robin
Septembre 2011.

Ci-dessous : L'amas de galaxies Abell 1689.
Image de l'immensité de l'Univers peuplé de milliards de galaxies.
Chaque point de lumière derrière les étoiles est une galaxie.

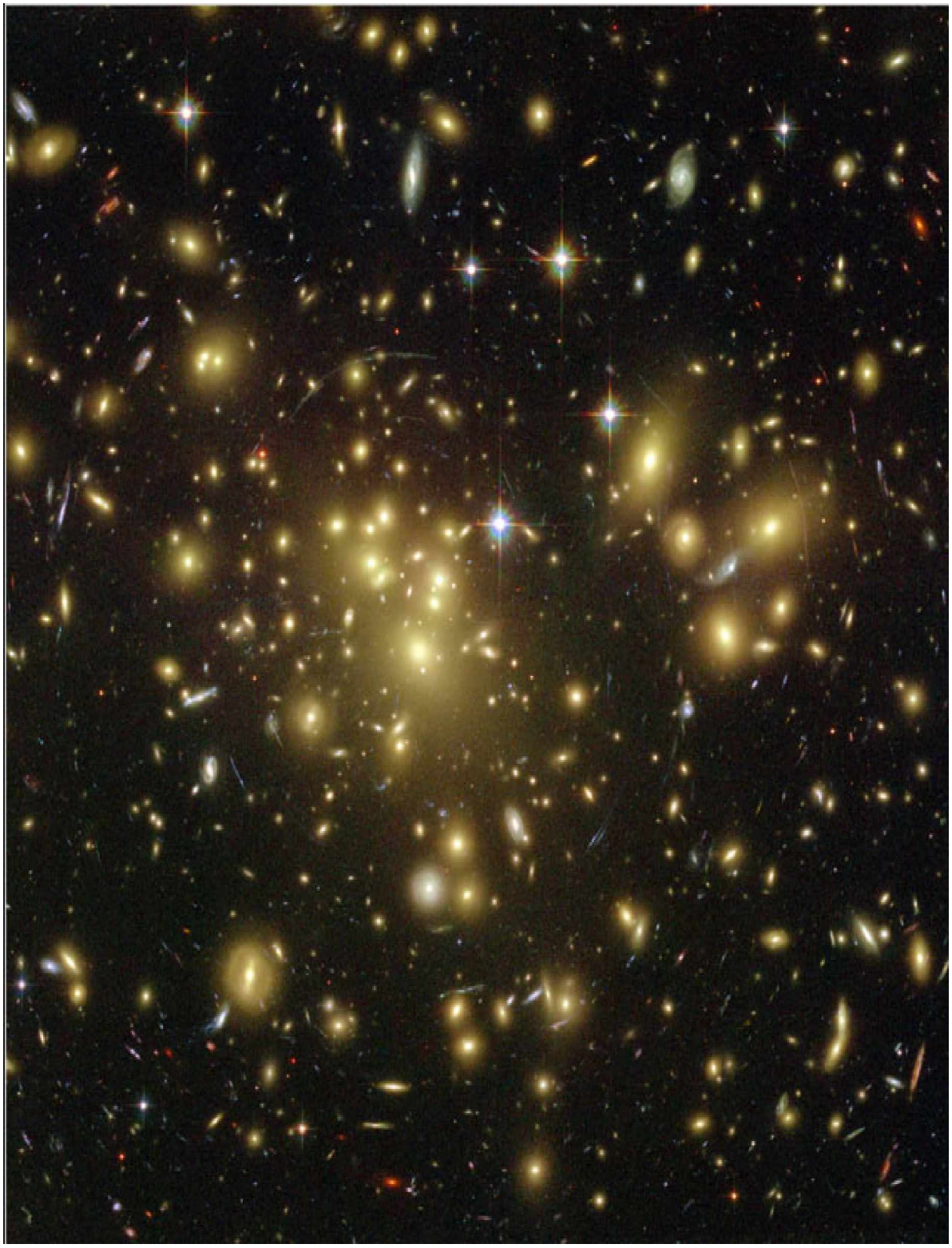

**UN CAS SOLIDE QUI VA DANS LE SENS
DE L'HYPOTHESE EXTRATERRESTRE.**

LA « RENCONTRE DE VALENSOLE ».

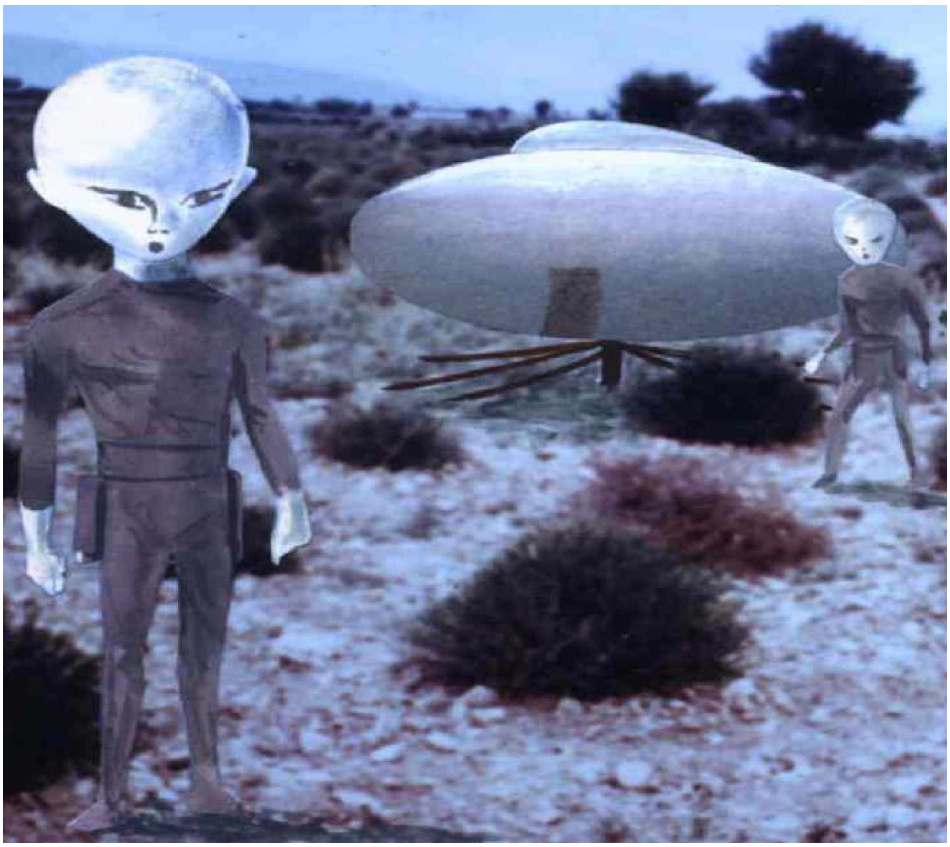

**Ci-dessus : reconstitutions de la fameuse « rencontre de Valence ».
Nous voyons M. Maurice Masse paralysé par un « tube » ou un « pistolet » que la créature extraterrestre pointe dans sa direction. Bien qu'étant dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement, le témoin est resté conscient et a pu observer toute la scène.**

Défendre l'hypothèse extraterrestre est une position toute à fait honorable, mais il importe aussi de trouver des observations d'ovnis qui permettent d'argumenter dans ce sens. Selon nous, le cas de Valensole est une affaire qui ne peut s'expliquer que par une intervention extraterrestre dans notre environnement. Quelque peu oubliée aujourd'hui, et c'est bien dommage, cette observation spectaculaire fit en son temps beaucoup de bruit. Elle fut considérée par tous les ufologues de l'époque comme un cas solide qui montrait de façon indiscutable que notre planète était visitée par des créatures originaires d'un autre monde. A noter que jamais le témoin n'est revenu sur ses déclarations, et tous les enquêteurs, que ce soit les gendarmes ou les enquêteurs privés, ainsi que les observateurs extérieurs (amis, proches et journalistes) ne doutèrent à aucun moment de la sincérité de M. Masse.

Le récit de la « rencontre de Valensole ».

Sur le plateau de Valensole (Alpes de Haute-Provence), Maurice Masse (41 ans, cultivateur de lavande, vivant avec sa femme et ses 2 enfants) travaille quotidiennement avec son père dans leur champ depuis une semaine et remarquent, chaque matin, des dégâts causés aux lavandins, comme si quelqu'un avait pris, chaque nuit, des échantillons de ces plantes. Les plants ne sont pas arrachés, mais des pousses sont coupées ou plutôt cassées et emportées.

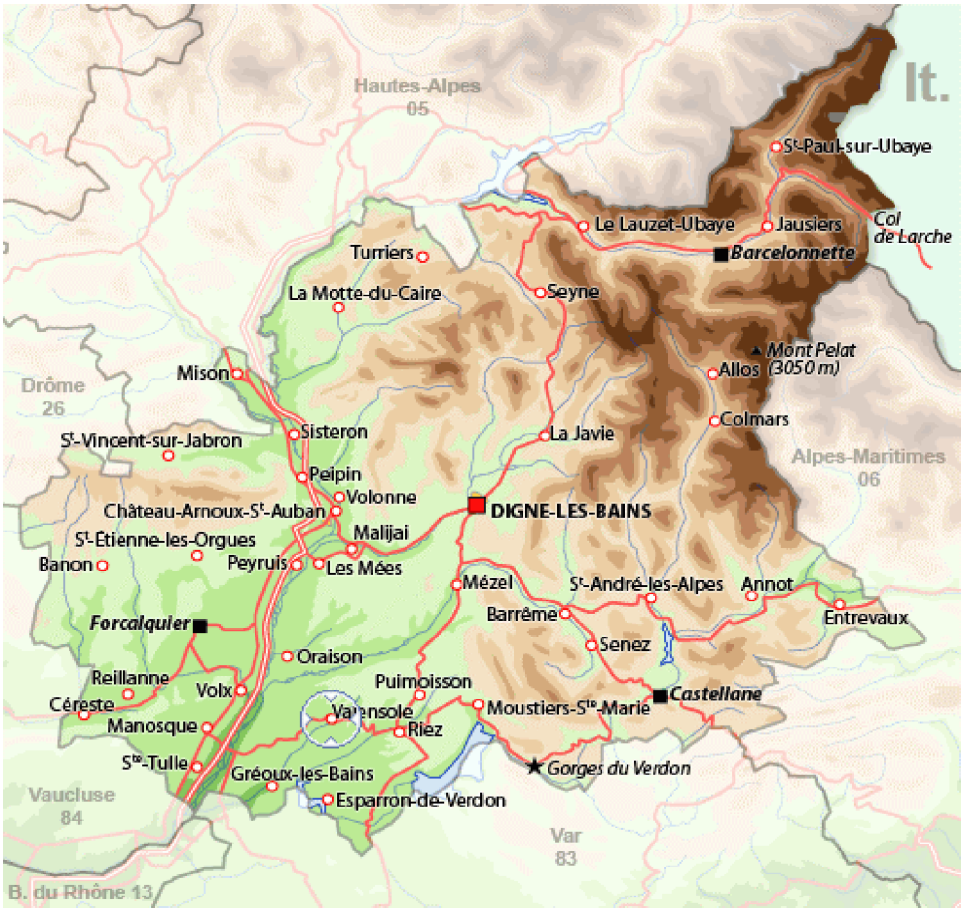

Ci-dessus : la commune de Valensole, en bas à gauche dans le cercle.

Au petit matin du 1er juillet 1965, Masse quitte son domicile vers 05:00. Il arrive dans son champ situé à 1600 m de sa maison. A 05:45, s'apprêtant à démarrer son tracteur qui stationne derrière un clapier (tas de pierrailles de 2 m de haut), Masse entend un bruit comme un sifflement qui remplissait toute la campagne. De là où il se trouve, il ne peut en localiser l'origine mais, pensant à un hélicoptère militaire, il se dirige vers l'endroit d'où semble provenir le bruit inhabituel. Sortant de derrière le clapier, il constate effectivement qu'un engin est posé dans son champ au milieu de ses buissons de lavande, à 90 m. Mais plus qu'à un hélicoptère, sa forme rappelle plutôt celle d'un ballon de rugby.

Masse s'approche en longeant une vigne située le long de son terrain, marchant parmi les rochers tout en observant la « machine ». L'objet, qui a le volume d'une Renault Dauphine (de 3 à 3,50 m de large, pour environ 2,50 m de hauteur), et une couleur neutre et mate. Il possède une coupole supérieure transparente, et 6 pieds montés sur un pivot central s'enfonçant dans le sol, le faisant penser à une énorme « araignée ».

Voici le récit de Masse : « Je me trouvais le 1er juillet 1965 vers 05:30 du matin, comme j'en ai l'habitude, dans mon champ de lavande un peu au Nord de Valensole près de la route d'Oraison. Je n'avais pas encore mis en marche mon tracteur, arrêté derrière un clapier (tas de pierrailles de 2 m de haut environ). J'allais le faire et j'allumais une cigarette quand j'entendis un sifflement dont je ne localisais pas l'origine ».

Masse contourne le clapier avec précaution, pensant prendre les voleurs de lavandins « la main dans le sac ». Mais c'est un tout autre spectacle qui l'attend :

Masse : « Je sortis alors derrière le clapier qui me dissimulait, et vis à 90 m de moi environ, un engin de forme bizarre qui était posé dans mon champ. J'avais d'abord pensé à un hélicoptère, mais je me suis rendu compte que ce ne pouvais en être un. J'avais trop l'habitude de ces machines de l'armée qui, en difficulté ou non, atterrissent souvent sur mon champ ou à côté. Je ne manque pas, chaque fois, de m'entretenir avec les pilotes lesquels, bien souvent, sont des chasseurs comme moi. Mais cet engin ressemblant à un gros ballon de rugby, gros comme une Dauphine environ, surmonté d'une coupole, reposant sur 6 béquilles, qu'est-ce que ça pouvait être ? Peut-être, pensais-je, un engin expérimental ? ».

Mais Masse constate que l'objet en forme de ballon de rugby n'est pas seul. Il observe en effet deux petits humanoïdes qui se tiennent accroupis à ses pieds :

Masse : « Je m'avance néanmoins d'un pas tranquille, rien dans les mains, à travers les jeunes plants de lavande qui couvrent mon champ. Et j'aperçois tout

près de l'engin, deux petits êtres ayant une apparence humaine, penchés sur un pied de lavande ». Une des créatures lui tourne le dos, l'autre lui fait face.

Masse : « Sans trop d'inquiétude, je m'approche avec l'intention d'entrer en contact avec eux. J'arrive ainsi à 5 ou 6 m des étranges visiteurs, mais ceux-ci m'aperçoivent, se redressent, et l'un d'eux braque aussitôt sur moi une sorte de « tube », ou de « pistolet ». Je suis alors instantanément figé sur place au point de ne pouvoir faire un seul mouvement ».

Ci-dessus : à gauche, vue d'artiste d'un humanoïde tel que Masse l'a observé à Valensole. A droite, la description de Masse ressemble presque point par point à celle d'autres cas où le même type de créature aurait été vu près d'un vaisseau.

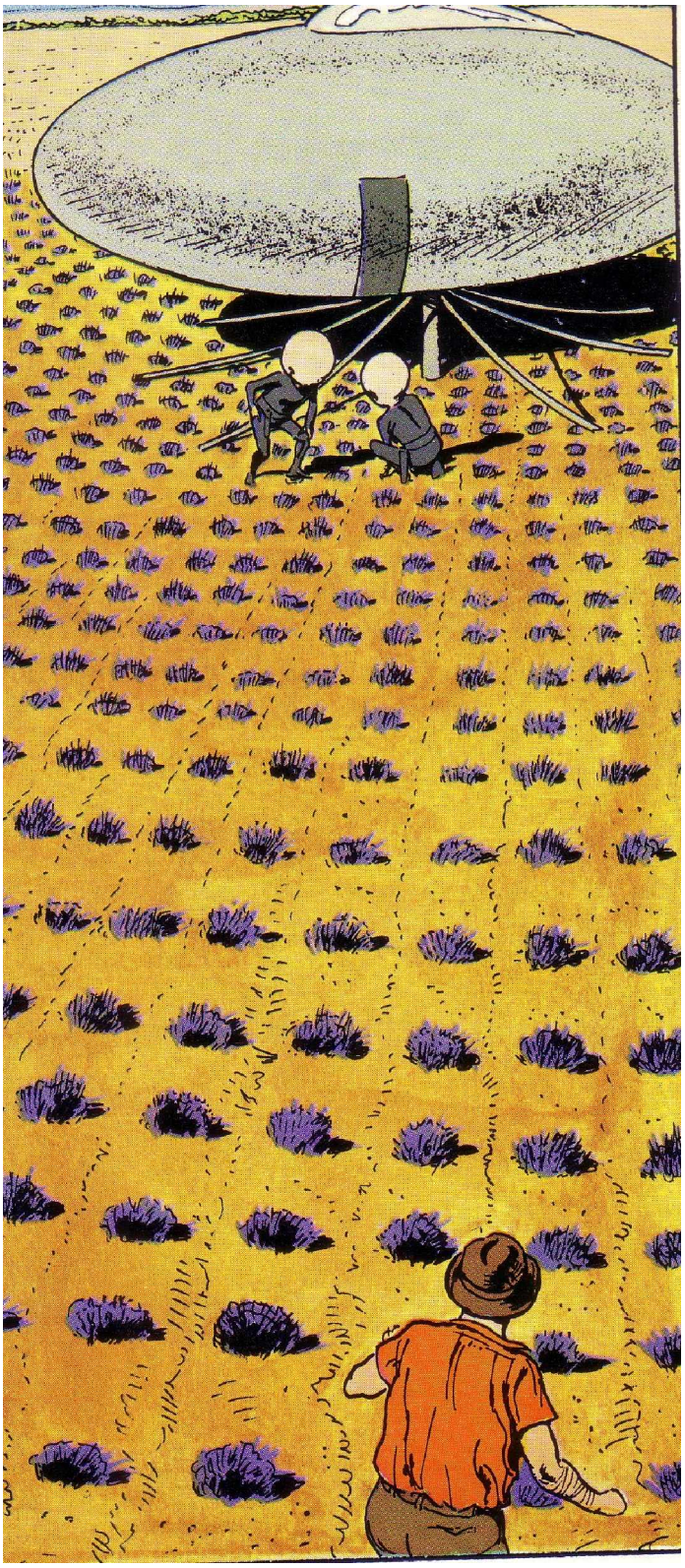

Ci-dessus : Maurice Masse face aux deux entités extraterrestres, illustration de Jacques Lob et Robert Gigi (Album, « Les apparitions OVNI » - 1979).

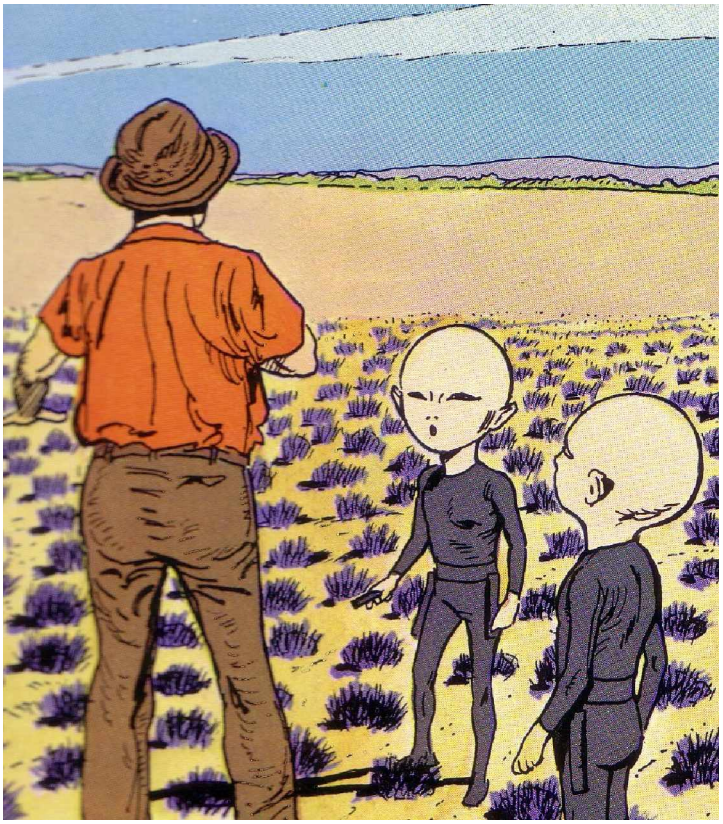

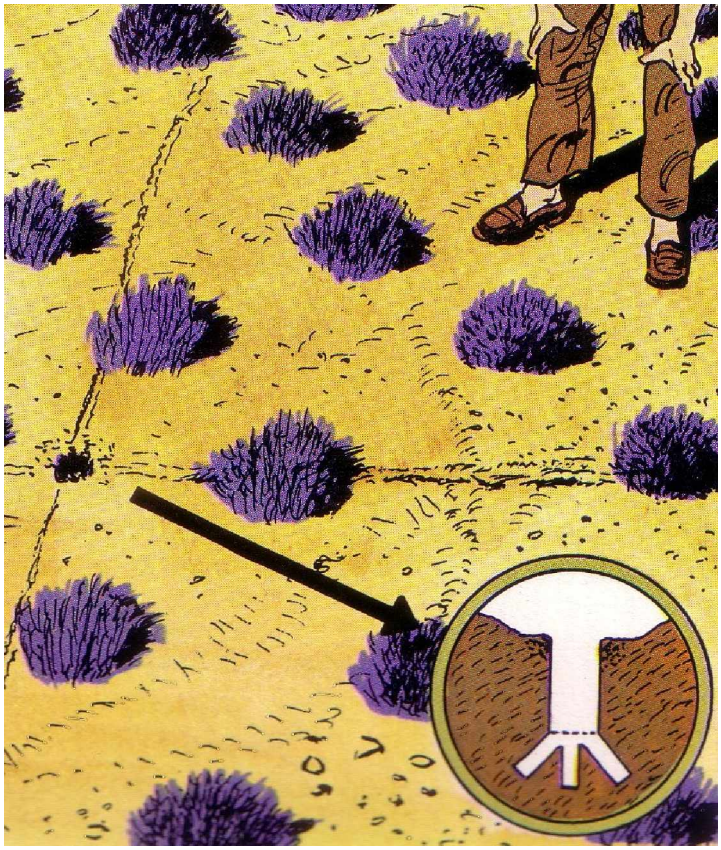

Ci-dessus : en haut, les deux entités s'approchent de Masse. En bas, le trou de 18 cm de diamètre et 40 cm de profondeur laissé dans le champ par le vaisseau. Illustrations de Jacques Lob et Robert Gigi (Album, « Les apparitions OVNI » - 1979).

Masse : « Lorsque je suis arrivé à 7 m d'eux, celui qui était tourné dans ma direction m'a alors aperçu. Il a dû faire un signe à l'autre, tous deux se sont redressés. Celui qui avait le dos tourné a fait volte-face et a pointé un « tube » dans ma direction. Ce « tube », il l'avait prit dans un étui sur son côté droit. A ce moment-là, j'ai été totalement immobilisé. Je ne ressentais rien. Je n'étais pas engourdi, ni contracté mais je ne pouvais pas faire un seul geste. J'ai très bien distingué que celui qui m'avait paralysé remettait de la main droite, dans l'étui qu'il portait à gauche, ce fameux tube. Les deux êtres sont ensuite restés quelques minutes, et semblaient discuter en me regardant la plupart du temps. J'ai remarqué que leurs yeux bougeaient. J'entendis aussi une sorte de gargouillement provenant sans doute de leur gorge. Ils n'avaient presque pas de cou tant leur tête était rentrée dans les épaules. Ils semblaient se moquer de moi. Pourtant leurs regards n'étaient pas méchants, tout au contraire. Au bout de 4 à 5 minutes, les êtres retournèrent, avec une agilité surprenante, dans leur appareil en s'aidant de la main droite, puis de la main gauche. Une fois montés à bord, une porte à glissière se referma d'une façon qui m'a semblé automatique, de bas en haut, de la même manière qu'une porte de meuble. Je les ai distingués derrière le dôme. J'ai entendu un bruit sourd qui a duré 2 à 3 secondes, tandis que leur appareil se soulevait de 10 cm à 1 m. Le tube qui se trouvait sous l'appareil est sorti de terre, et les six pieds se sont mis à tourner. Il n'y a eu ni fumée, ni poussière soulevée par cet engin. Les six pattes tournaient dans le sens des aiguilles d'une montre. Tandis que les visiteurs me faisaient face, l'appareil est parti en arrière, dans la direction opposée à leur orientation. Il s'est élevé en oblique plus vite qu'un avion à réaction. Je l'ai suivi pendant 15 à 30 mètres, puis il a disparu subitement de ma vue, aussi vite qu'un éclair. Je suis resté immobilisé encore 15 minutes, puis j'ai remué mes mains, puis tous le corps et les membres. Je suis alors parti vers mon tracteur. J'ai allumé une cigarette, et j'ai continué mon travail jusqu'à 07:30 ou 08:00 environ. Monté sur mon engin, j'ai biné ma vigne qui n'est pas celle que j'ai traversée lors de mon approche. Puis je suis rentré chez moi vers 09:00 ».

C'est en racontant son aventure à M. Moisson, patron du Café des Sports à Valensole, que la gendarmerie a été informée quelques temps plus tard de ce qui s'était passé dans le champ de Masse.

Dans son récit, Masse expliquera qu'il a vu des petits êtres (1 mètre de haut environ), dont la morphologie générale était proche d'un être humain, mais qui étaient manifestement étrangers à notre planète. En s'approchant d'eux, il constate que leur tête était anormalement grosse par rapport à leur corps (trois fois celle d'un humain). Ils étaient chauves, ils avaient la peau blanche, et de chaque côté de leur tête se trouvaient de longues oreilles. Leurs pommettes étaient saillantes et charnues, avec une petite bouche circulaire. Ils portaient des sortes de combinaisons gris-vert d'une seule pièce. Jusqu'alors penchés sur un

buisson de lavande, au bout d'un moment, ils remarquent la présence de Masse lorsqu'il se trouve environ à 8 m d'eux (donc très proche). Ensuite, l'une des créatures braque vers Masse un petit « tube » qui le paralyse, mais sans lui faire perdre conscience. Il se souvient qu'il y a eu alors une sorte de communication télépathique avec ces êtres, dont il garde une impression de bienveillance envers lui. Les deux êtres retournent ensuite à leur engin, et ils y pénètrent par une porte coulissante. Le bruit de sifflement recommence, et l'engin plane brièvement tandis que ses pieds commencent à tourner. Ensuite, il file vers l'ouest à vive allure.

Masse ne recouvre sa capacité de mouvement que 15 minutes plus tard. Tout de suite après, il va examiner l'endroit où l'engin s'est posé, et remarque diverses marques au sol, ainsi qu'un trou central d'environ 30 cm de profondeur. L'emplacement du trou correspond à l'endroit où était enfoncé le pylône central de l'engin. La terre tout autour est détrempée. Plus tard, dans la journée, il note qu'elle s'est rapidement durcie jusqu'à avoir la consistance du ciment.

Ci-dessus : la trace laissée par l'engin dans le champ de Masse.

Cette observation extraordinaire va déclencher une enquête de la gendarmerie. C'est le lieutenant-colonel Valnet, commandant de la compagnie de gendarmerie des Alpes de Haute Provence qui contrôle le déroulement de l'enquête menée par Messieurs Azias et Santoni, tous deux gendarmes. Ceux-ci s'attèlent à leur tâche dès le lendemain. Ils recueillent un premier témoignage de Masse, qui montre une certaine réticence à parler, sans doute par peur du ridicule. En effet, Masse n'évoque pas tout de suite la présence des deux étranges créatures.

Dès le 3 juillet, les journaux parlent de la « soucoupe volante de Valensole ». La plupart des journalistes émettent l'hypothèse d'un hélicoptère Alouette II ou III. En effet, des exercices militaires se déroulaient dans le secteur de Valensole avec le nom de code « Provence 65 ». Cependant, le général Chassin ne confirme pas l'hypothèse de manoeuvres militaires, et demande que les autorités fassent dans les plus brefs délais, une déclaration pour dire si, oui ou non, un hélicoptère en mission s'est bien posé un moment dans le champ de Masse.

De leur côté, les ufologues de l'époque sont très sollicités, et des chercheurs de premier plan s'intéressent à ce cas. L'un des plus célèbres, M. Aimé Michel, déclare : « si le témoin a inventé toute cette histoire, il a inventé quelque chose presque en tout point conforme à ce que l'on sait déjà, et en particulier semblable à une observation faite l'année dernière aux Etats-Unis dans un endroit qui s'appelle Socorro » (le 24 avril 1964).

Ci-dessus : reconstitution de l'observation de Socorro qui s'est déroulée dans l'Etat du Nouveau-Mexique (Etats-Unis) le 24 avril 1964. Comme dans l'affaire de Valensole, le témoin, un policier en patrouille, M. Lonnie Zamora, s'est retrouvé face à un engin au pied duquel se tenaient deux créatures humanoïdes.

Pour échapper à la presse et aux curieux, Masse se réfugie peu après sur la côte d'azur. Le 4 juillet, les journalistes le retrouvent et il répond aux questions d'Europe 1. Il ne varie pas dans ses déclarations jusqu'au 18 août, où il est interrogé pendant 8 heures par le capitaine de gendarmerie Valnet. Au cours de cet entretien éprouvant, Masse donne une nouvelle version des faits. Cette fois, il parle des deux êtres qui étaient hors de leur engin et semblaient contempler, accroupis, un plan de lavandin. Il en donne une description précise : ils ne mesuraient pas plus de 1 mètre, leur crâne était disproportionné, ils étaient chauves, et ils avaient un trou à la place de la bouche. Lors de sa première déposition, il n'avait pas osé tout dire de peur d'être « enfermé à l'asile ». Il n'avait raconté ces faits extraordinaires qu'à son père et à un seul gendarme, le maréchal des logis Oliva.

L'ufologue Jimmy Guieu, alors responsable des enquêtes du groupement Ouranos, se rendit sur les lieux. En voulant recueillir un peu de terre à l'endroit où l'engin s'était posé, il brise la lame de son canif tant le sol est dur. Début septembre, maître Chautard, magistrat conseiller à la cour d'appel de Lyon et membre du GEPA, mène son enquête à titre privé. Chautard interroge Masse et rédige un long rapport où il dévoile la version du second procès verbal de gendarmerie. Ce rapport est diffusé dans le n° 5 de Phénomènes Spatiaux. Ce rapport conclut : « nous sommes personnellement enclins à penser que le champ de lavande de M. Masse a été l'objet d'une visite insolite et semble-t-il, d'origine extraterrestre » (cette déclaration est sans ambiguïté).

Masse sera par la suite interrogé par Aimé Michel qui constatera que le témoin a été victime pendant quelques semaines d'hypersomnie (envie de dormir irrésistible). Pour les ufologues et pour certains journalistes, Masse n'a pas tout dit. En 1972, le journaliste René Pacaut, rencontre Masse qui lui dit alors : « Je ne peux pas dire tout ce que j'ai vu. Personne ne me croirait ». Fin 1979, Masse accorde un entretien à Jacques Vallée. Il ressort de cet entretien que les êtres venaient de quelque part ailleurs, mais qu'ils avaient une apparence humanoïde. Plus tard, Masse semblera avoir conservé un sentiment quasi-religieux de ce mystérieux « contact » des êtres venus d'une autre planète. Maurice Masse meurt le 14 mai 2004.

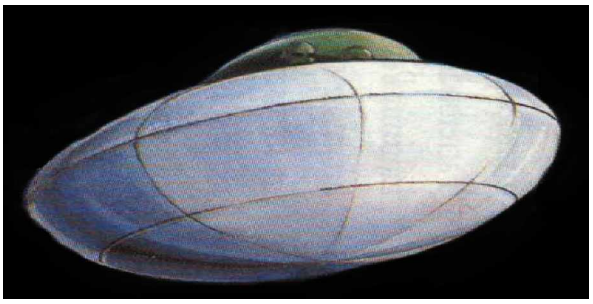

Ci-dessus : à gauche, l'ufologue et écrivain Guy Tarade. à droite, Maurice Masse.

Sources :
Le récit ci-dessus est tiré du site Internet « RRO ». C'est à notre avis le meilleur exposé de cette observation exceptionnelle.
Adresse site RRO : http://rr0.org/science/crypto/ufo/enquete/dossier/Valensole/
L'encyclopédie libre, Wikipédia, a consacré un article à cette affaire :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Rencontre_de_Valensole

Nous avons choisi la rencontre de Valensole comme argument majeur en faveur de l'hypothèse extraterrestre, car il s'agit d'une affaire qui s'est déroulée en France dans une région que nous connaissons bien, et qui comporte des éléments clés qui vont largement dans le sens de l'hypothèse extraterrestre. Ces éléments clés principaux sont au nombre de quatre : 1) Perception visuelle et auditive d'un engin matériel ayant toutes les apparences d'une « machine » volante réelle. 2) Perception visuelle et auditive de créatures non-humaines se tenant près de l'engin. Comportement cohérent de ces créatures humanoïdes douées semble-t-il d'intelligence. 3) Effets physiques réels et vérifiables suite à cette observation : traces et trous dans le champ, modification du comportement du témoin. 4) Bon niveau de crédibilité du témoin qui n'est jamais revenu sur ses déclarations.

Si l'affaire de Valensole reste pour nous assez emblématique d'une rencontre rapprochée du troisième type, il faut savoir qu'il existe de part le monde d'autres

cas, tout aussi passionnants, qui vont dans le sens de l'hypothèse extraterrestre. Rappelons que selon la terminologie de l'astronome américain J. Allen Hynek, une rencontre rapprochée du troisième type, ou RR3, est le fait de la rencontre par des témoins directs d'un ovni accompagné d'êtres qui ne semblent pas provenir de notre planète.

Pour rester sur le territoire français, notons qu'il existe quelques cas de ce type. Une affaire particulièrement spectaculaire est la fameuse « Rencontre de Cussac », où deux jeunes frères et sœurs ont fait une rencontre rapprochée (RR3) avec un ovni et ses occupants en août 1967 à Cussac (département du Cantal).

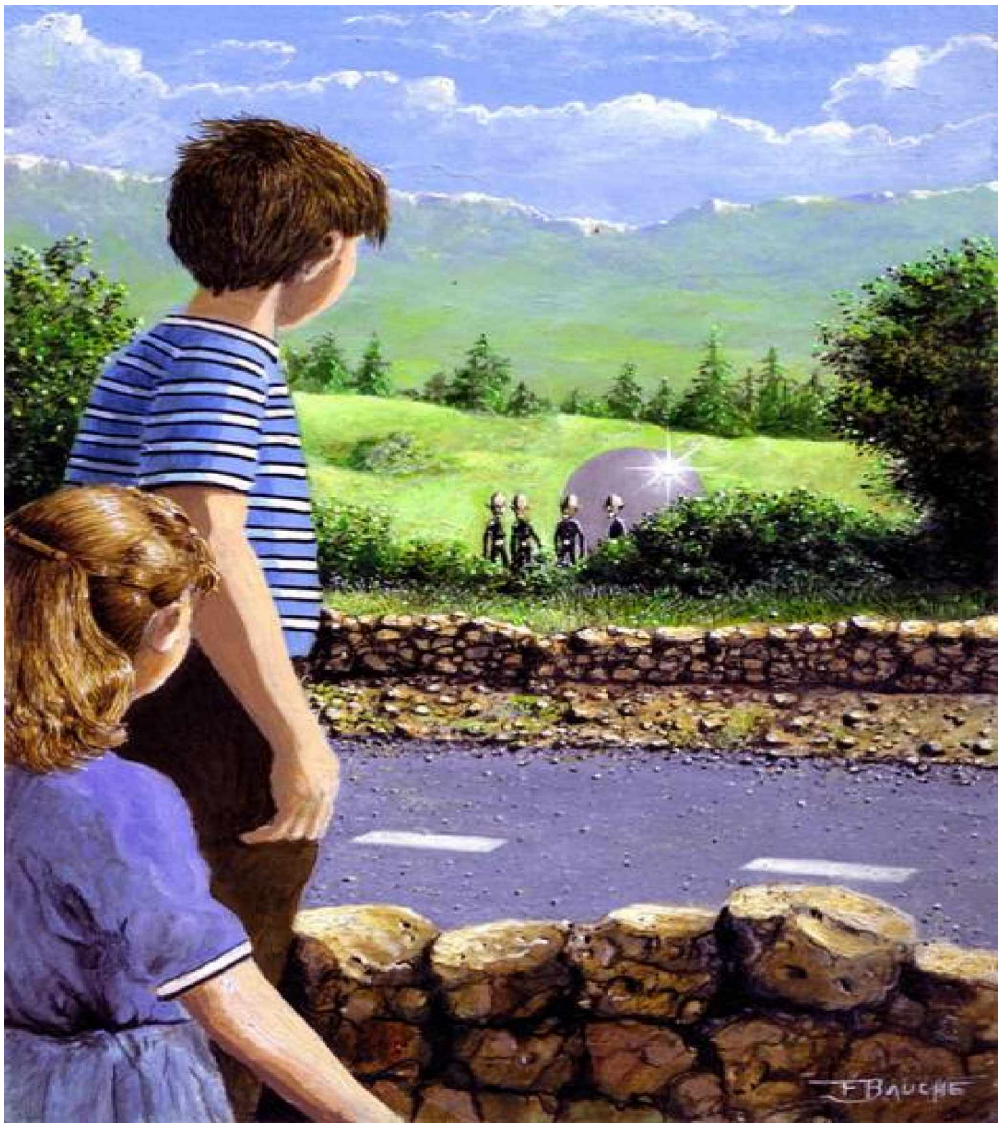

Ci-dessus : reconstitution de la « Rencontre de Cussac » par deux enfants. (Œuvre de M. Frédéric Bauche)

Citons enfin la « Rencontre de Quarouble » au cours de laquelle M. Marius Dewilde, cheminot, affirma avoir vu, le vendredi 10 septembre 1954, deux extraterrestres et une soucoupe volante en pleine nuit. Quarouble est un village situé près de la frontière belge, dans le Nord, à l'Est de Valenciennes. L'affaire Dewilde été le point de départ de ce qui allait devenir la plus grande vague connue à ce jour de soucoupes volantes en France. Elle fut le véritable déclencheur de centaines de témoignages durant tout l'automne 1954, dont l'impact médiatique reste sans précédent.

Ci-dessus : reconstitution de la « Rencontre de Quarouble ».

Si l'hypothèse extraterrestre reste sans doute la meilleure explication pour ces rencontres rapprochées du troisième type, il faut aussi reconnaître qu'un certain nombre de questions demeurent sans réponse. Si nous supposons, en effet, que les extraterrestres sont supérieurs à nous, tant dans le domaine de l'intelligence que dans celui de la technologie, il faut reconnaître que leur comportement est plutôt bizarre. Si nous reprenons le cas de Valensole par exemple, et que nous supposons que les deux créatures observées par Masse prélevaient des plans de lavandins pour les étudier, nous nous demandons pourquoi ils ont procédé de

cette façon. Si tel avait été leur objectif initial, il eût été sans doute plus simple, et surtout plus discret pour eux, d'envoyer dans le champ de Masse une petite sonde automatique de nuit, qui aurait pu faire des prélèvements « propres » sans laisser aucune trace au sol. Cette façon de procéder, fine et discrète, était sûrement à leur portée. Alors pourquoi venir se poser à la levée du jour avec un vaisseau au beau milieu du champ en sachant pertinemment que son propriétaire pouvait arriver d'un moment à l'autre ? Si leur intention avait été de se montrer et de dire « voyez, nous sommes-là », ils n'auraient pas agi autrement. Certes, il semble présomptueux de prêter des intentions à des créatures qui n'ont pas le même cerveau que nous, et qui ne pensent peut-être pas de la même manière que les humains, mais nous sommes tout de même en droit de nous interroger et de constater que ces extraterrestres ont de « drôles de manières ». D'une façon générale, leur comportement ne semble pas en adéquation avec le niveau mental et technologique que nous leur prêtons. Visiblement, il y a un décalage. C'est ce côté absurde de certaines observations qui a si souvent été noté et qui nous dérange. Il y a dans tout cela « quelque chose » qui nous échappe.

Pour expliquer cette apparente absurdité, nous pouvons aussi concevoir le phénomène ovni autrement que comme la simple manifestation dans notre environnement de vaisseaux spatiaux construits en « tôles et boulons ». Les ovnis seraient plutôt comme un vaste système d'expérimentations se déployant à l'échelle de notre planète. Ce système expérimental servirait les desseins d'une « conscience extraterrestre » très supérieure à nous. Elle tenterait par ce moyen d'étudier notre civilisation, peut-être aussi de communiquer avec nous, ou même, pourquoi pas, de nous éduquer. Reprenant des symboles inspirés de notre culture, cette « conscience extraterrestre » chercherait aussi à montrer sa présence par des évènements volontairement ramenés à notre niveau intellectuel. Cette théorie pourrait éventuellement expliquer l'aspect aberrant, voire absurde, que peuvent revêtir certaines apparitions d'ovnis ou d'entités extraterrestres.

Daniel Robin.
Président de l'association Ovni Investigation.
Septembre 2011.

OVNI INVESTIGATION